

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15](#)  
(2)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Ducrot-Copigneaux, 24 août 1849](#)

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Ducrot-Copigneaux, 24 août 1849

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Les relations du document

Collection **Correspondant.e.s**

[Ducrot-Copigneaux](#) est destinataire de cette lettre

---

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[24 août 1849](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Ducrot-Copigneaux](#)

Lieu de destinationLa Capelle (Aisne)

### Description

RésuméGodin avertit Ducrot-Copigneaux qu'il émet un mandat de 120 F pour être payé d'une cuisinière livrée le 5 janvier 1849.

### Mots-clés

[Appareils de cuisson](#), [Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et](#)

[manufactures "Godin"](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomDucrot-Copigneaux

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

BiographieClient des usines Godin-Lemaire, il réside à La Capelle (Aisne) en 1849.

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation1 p. (367)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

vous vous plaignez toujours du prix de  
mes produits je vous ai pourtant jusqu'à ce  
jour favorisé plus qu'aucun de mes clients  
et cela en raison de la concurrence que les  
Cuisiniers en tôle font eux-mêmes dans le  
nord j'ai vu aussi l'exportation et j'y ai acquis  
la conviction qu'il n'y a rien qui soit destiné  
à remplacer mes produits.

si vous avez consulté mon tarif vous  
avez dû remarquer que j'ai beaucoup baissé  
certains prix malgré cela je ne vous en  
continuerai la remise de 5% sur le tarif  
et vous accorderai ~~5~~ sur ce que vous me  
demanderez avant le 15 j'abr en outre escompte  
de 2% sur vos règlements au comptant mais  
je vous prie de remarquer que traitant les  
affaires de bonne foi je tiens à l'exécution  
régulièrement mais de ces conditions  
constamment à vos ordres agréés. M. n. s.

Je expédie moi mes lettres le plus vite possible  
et faites la lettre de voiture à 4/50  
je ~~vous ai~~ <sup>fait</sup> ~~deja~~ expédié des cuisiniers avec  
de tuffeau de veine mais le tuffeau est usé  
je pourrai le faire rendre si vous l'aimez  
mieux veuillez <sup>vous</sup> ~~quand~~ faire vos règlements à  
court échéance entre le timbre

Lacapelle  
ceut 24

Monsieur Ducrot - Espignacuse  
j'ai l'honneur de vous aviser que pour me  
rembourser de la <sup>120</sup> que je vous ai tiré le 5 garnier  
dernier je dispose sur vous à présentation de  
la somme de fr 120. veuillez bien accueillir  
mon mandat

agréer M. n. s.